

ABONNEMENTS

Paris, Département et Limiterophes.....	Un an. 12 fr. Six mois. 7 fr. Trois mois. 5 fr.
Autres départements et Colonies.....	16 fr. — 9 fr. — 6 fr.
Etranger.....	28 fr. — 15 fr. — 8 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance ; ils sont renouvelés aux frais de l'Abonnement.

LE DEVOIR

Il n'est pas de lecture plus attirante que celle des citations à l'ordre du jour à l'armée.

Rien de plus monotone et pourtant rien de plus harmonieux. Un seul mot y résonne sans trêve, passant par mille bouches et empruntant à chaque un sens et un relief nouveaux : le Devoir.

Comme il est simple, comme il est vrai, le langage de tous ces braves, et comme, à les entendre, on sent réalisée cette sublime fraternité qui est bien aujourd'hui l'âme nationale !

« Je suis heureux d'avoir fait mon devoir. — Tu diras à ma femme, à mes enfants, que je meurs en faisant mon devoir... » Tous, ils le disent. Plus fort que la souffrance, plus fort que le regret de quitter la vie en pleine jeunesse, ce cri résume toutes les préoccupations de ces Français. Quand ils tombent, le camarade est là qui les soutient, les plaint et les encourage. Et le mot qu'il recueille des lèvres décolorées est toujours le même : le devoir.

De cette magnifique histoire quotidienne résulte un entraînement, une suggestion qui gagne jusqu'aux parties de la nation les plus éloignées de la lutte. Tous, il faut bien le dire, n'en sont pas également touchés. Ceux qui n'ont pas directement souffert se courent parfois difficilement le vœu égoïste. Néanmoins, dans l'ensemble, tous les instincts généreux s'émeulent et la figure de la patrie, à qui vont tous les sacrifices, se dégage, chaque jour plus grande, plus impérieusement aimée.

La chose est si nouvelle, cela nous change tellement des vulgarités mal-faisantes où se consumait jusqu'ici notre activité ! Et voilà neuf mois que cela dure ; pour combien de temps encore ?

Si, pendant tant de jours, la France, comme une grande partie du monde civilisé, a subi cette secousse et vécu dans cette atmosphère héroïque, ce n'est pas pour en secouer l'influence après les derniers coups de canon. Tout ce qui pense un peu noblement, tout ce qui croit à la Patrie sent très bien qu'il y aurait contre-sens à retomber dans l'ancien marécage, comme si les Français d'aujourd'hui ne pouvaient rien apprendre ni rien oublier.

Cette notion du devoir, qui nous apparaît aujourd'hui dans une gloire douleur et sacrée, pénétrera définitivement tous nos actes et leur donnera une vertu régénératrice.

On nous dira qu'il serait imprudent d'espérer une conversion en masse de la nation française. Sans doute et nous n'en demandons pas tant. Mais il nous plaît d'espérer que si l'avenir exige de nous des résolutions graves et pénibles, nous saurons les envisager avec le même enthousiasme qui soutient nos soldats dans la mêlée.

Certes, la tâche sera dure. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il faut plus de courage pour faire son devoir dans la vie civile que sur le pont d'un navire, qui sombre au cri de « Vive la France ! » Mais nous devons nous attendre à des difficultés et à des résistances qui susciteront de redoutables conflits.

Il faudra que partout, dans la politique comme au foyer, la loi du devoir prime la loi de l'intérêt.

Un seul exemple. Nous connaissons la statistique désolante qui nous montre notre pays faisant un pas de plus — bien avant la guerre, hélas ! — dans la voie de la dépopulation.

Le voilà, le devoir ! Contre le hideux intérêt la loi et les mœurs vont avoir, dès le lendemain de la guerre, à mener une action vigoureuse. Comment croire que le cri d'alarme poussé par la famille française ne sera pas entendu ?

F. BUTEL.

La Bataille d'Ypres

LE RECIT D'UN COMBATTANT

Londres, 28 avril. Dans le « Times », a paru, un excellent récit de bataille fait par un combattant et décrit une partie de la contre-attaque canadienne qui, à un moment critique, enroya l'avance allemande et aboutit à la reprise des quatre gros canons canadiens précédemment abandonnés :

Il était quatre heures de l'après-midi, lorsque, jeudi dernier, 22 avril, on nous annonça soudain un mouvement de retraite de la partie de nos alliés français, sur la gauche de la division canadienne, le long de la route Langemark-Ypres. Le long du nord-est qui courrait sur les tranchées françaises s'était subitement chargé d'une ombre ruf-

focante, reconnue bien vite comme provoquant des gaz asphyxiants.

Entre temps, l'ennemi s'avanza et nous battîmes en retraite vers notre base, où mon bataillon venait de passer deux jours de repos. Il était un peu plus de cinq heures et les Allemands, contournant leur avance, sans rencontrer de résistance, vinrent se retrancher à un demi-mille de la route conduisant à Postcapelle. A neuf heures, ils avaient établi des tranchées provisoires, tandis que de notre côté nous nous préparions à la contre-attaque.

Vers six heures, j'avais rejoint mon bataillon à un autre point de la ligne, mais j'apris plus tard qu'il y avait eu une violente rencontre près de Saint-Julien, où le 14^e bataillon canadien avait opposé une résistance vigoureuse.

Bientôt, un certain nombre de nos soldats revinrent d'Ypres, où ils avaient passé quelques heures de liberté. Ypres, c'est la « ville » pour nous. Ils nous racontèrent qu'ils se disposaient à prendre un bain quand les obus se mirent à pleuvoir. Ils s'élançèrent dans les rues. La route qui suit la rive droite du canal était violentement bombardée par les Allemands, et elle était parsemée de cadavres, de chevaux et de véhicules détruits. L'ennemi voulait évidemment empêcher l'arrivée de renforts le long de cette route.

Préparation de la contre-attaque

Pour en revenir à mes impressions personnelles, vers six heures, mon bataillon reçut l'ordre de se tenir prêt d'aller occuper une position sur la rive occidentale du canal. Les rangs se formèrent et les soldats reçurent leurs rations et des munitions. Jusqu'à sept heures, nous sommes restés dans cette position, épuisés de quelques shrapnels, tandis que la route située derrière nous était balayée d'obus destinés à empêcher l'arrivée de renforts et de munitions. Nous entendions la cavalerie tout au nord qu'allait et, au moments, des feux de salves très rapides.

Nous avions tous l'impression que nous étions tous ayant bientôt à participer à une grosse aventure, et la joie fut générale lorsque, vers sept heures quinze, vint l'ordre de nous mettre en marche. Traversant le pont du canal, nous prîmes la route de Saint-Julien, puis celle qui connaît à un petit village plus au nord-est. Les villageois sortirent de leurs maisons et nous souhaitèrent bonne chance, accueillant brièvement les Highlanders canadiens.

La nuit s'approchait rapidement. On ne tirait pas en face de nous, mais la cavalerie était violente à notre gauche et nos obus passaient de temps à autre au-dessus de nos têtes. Nous marchions lentement, pour ne pas fatiguer les hommes, puis une vive fusillade éclata à notre gauche suivie d'une formidable volée de shrapnel à notre droite, où certains régiments avaient été vaincus.

En arrivant à un deuxième croisement de routes, nous nous engageâmes dans une vaste plaine, et le bataillon se disposa en compagnies, pour attendre des ordres. Nous savions à présent que la bataille était chaude à Saint-Julien, où le 14^e bataillon avait rejoint le village. Les détonations de ce côté s'arrêtèrent enfin.

Notre halte ne fut pas longue. Nous rejoignîmes l'ordre de changer de front et nous diriger vers Saint-Julien. La nuit était devenue très noire, la lune ayant disparu derrière des nuages opaques. Mais tout autour de nous des flammes brûlaient et, à environ trois kilomètres et demi en face de nous, on pouvait distinguer un bois.

Le bruit des détonations s'était maintenant arrêté, et un silence pénible pour tous ceux d'entre nous qui avaient passé plusieurs mois sur le front lui avait succédé. Après un arrêt d'une minute seulement, mais qui nous paraît interminable, on nous donna l'ordre d'avancer dans la direction du bois. A peine nous étions-nous mis en marche que la pluie, entre le bataillon et le bois, fut arrosée de shrapnels par intervalles ; mais, arrivés à un peu plus d'un kilomètre de notre objectif, nous n'avions pas encore subi de pertes.

A la balonnette

Une nouvelle halte fut ordonnée et nous étions d'accord que les Allemands occupaient le bois et s'y étaient probablement retranchés, que l'ennemi avait pris une forte position en arrière des lignes anglaises et devait à tout prix être expulsé. On murmura que des canons anglais avaient été capturés dans l'après-midi et que nous étions alors en mesure d'opérer à la batonnette et que l'artillerie ne nous soutiendrait pas.

Une fois de plus nous nous remîmes en marche, cette fois par compagnie, passant par rangs de quatre sur une route étroite. Bientôt on nous donna l'ordre de nous déployer par demi-compagnies, la deuxième moitié de chaque compagnie avançant à trente mètres derrière la ligne de la première. Tous les bataillons se divisaient de cette manière et chacun dans la dernière ligne savait que lorsque serait donné l'ordre de charger, les camarades de la deuxième ligne seraient là pour soutenir le mouvement. Le 10^e bataillon reçut le poste d'honneur et son chef, le vaillant colonel Russel Boyce tomba à ses pieds.

Il était tout près de minuit. Nous étions alors à moins qu'à trois cents mètres du bois. La lune réapparut par intervalles et nous nous serions volontiers passé d'elle. Le feu de shrapnel avait entièrement cessé et une deuxième période de silence fut suivie.

Voix basse l'ordre parcourit les lignes de fixer les balonnettes. Il fut obéi en un instant. Les sacs et capotes furent abandonnés sur le terrain. Les officiers eux-mêmes abandonnèrent leur équipement et l'avance commença.

A peine avions-nous atteint une petite élévation, bien en vue du bois, qu'une tempête de fer nous salua. Des bosquets de la liste, les Allemands dirigeaient sur nous une grêle de balles de fusil et de mitrailleuses.

L'ordre de charger fut donné immédiatement, et nous nous élancâmes en avant, marchant droit sur l'ennemi. Les Allemands tirèrent un peu trop haut, et bien qu'arrivés à 50 mètres de leur ligne, nos pertes étaient encore sans importance. Puis les camarades se mirent à tomber ; toute la première ligne semblait s'évanouir, mais elle fut reformée sans délai. Toujours en poussant des acclamations, nous passâmes au-dessus des soldats tombés. Pas un des Allemands qui servaient les balonnettes n'échappa, mais ceux qui se trouvaient à la lisière furent bousculés et piétinés, en tant cas, pas ou le temps de s'échapper. Nombre d'entre eux levèrent les mains et nous ne leur avons pas refusé quartier.

A l'intérieur du bois, en revanche, ce fut un corps à corps effroyable. On se battait par groupes confus et les vivants enjambant les corps de leurs camarades tombés. Au plus vif du combat, la lune apparut, éclairant les balonnettes comme du vif argent. Avançant rapidement, nous parvinssent jusqu'à une ligne de tranchées bâtie en croise et qui ne pouvait être longtemps défendue. Tous ceux qui résistèrent furent tués à la batonnette ; ceux qui se rendirent furent envoyés à l'arrière. La lutte dans cette tranchée présenta un spectacle qu'il n'est pas agréable de rappeler.

LES GAZ ASPHYXIANTS

Un rapport anglais

Londres, 29 avril. (Officiel). Le docteur Headane, envoyé sur le front pour observer les effets des gaz asphyxiants, a examiné plusieurs Canadiens hospitalisés. Il a constaté que les victimes luttent pour retrouver leur respiration et avaient le visage bleu. Cette cyanose n'était pas due à la présence d'un gaz dans le sang. Les malades semblaient affectés de bronchite aiguë causée par l'inhalation d'un gaz irritant.

Un malade exprimé peu après son arrivée à l'hôpital. Le docteur Headane en fit l'autopsie, qui révéla les symptômes de bronchite aiguë avec les effets secondaires de cette affection.

L'autopsie d'une autre victime révéla une bronchite très aiguë avec des pertes, ce qui avait causé la mort par asphyxie.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Un rapport belge

Londres, 29 avril. (Communication du ministère belge) La commission officielle belge sur la violation des règles du droit des gens, des règles et coutumes de la guerre vient d'adresser à M. Carlton de Wilton, ministre de la Justice, le rapport suivant sur l'emploi des gaz par les Allemands.

Ce document constitue contre les troupes du Kaiser un acte d'accusation formidable de précision. Ces gaz paraissent être de plusieurs espèces : du chloro, des vapours de formol, des vapeurs nitreuses, de l'anhydride sulfureux et des gaz non encore déterminés jusqu'à présent.

Pour les chasser, les Allemands ont employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique dans quelques cas ces agents nocifs soient moins brutalement barbares que les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

Le docteur Headane constata qu'on est en présence de chloro ou de bromo, utilisé dans le but de provoquer l'asphyxie.

de M. Georges Chaigne dans les termes suivants :

« Mes chers Collègues,

Les représentants de la France, continuent à faire valoir comment on meurt pour elle. Le 11 novembre de Georges Chaigne, député de La Réole, tué en Argonne à 27 ans, nous apporte une nouvelle fierté. Il était parti comme sous-lieutenant du début de la mobilisation. Blessé, il avait été fait huitement sur le champ de bataille.

Le 4 avril, son régiment est prévenu qu'il partira dans la nuit pour donner l'assaut à un des points les mieux gardés des positions allemandes. Cinq fois déjà, depuis octobre, nos troupes avaient attaqué ces bois, toujours elles avaient été arrêtées par de formidables barrages d'artillerie dissimulée dans les ruines de la forêt. Georges Chaigne sait l'importance capitale de cette mission ; il en connaît le péril. Il est comme toujours plein de bravoure et de humeur ; avec sa grâce juvénile, il annonce la victoire. « M'épargnez le danger, il est même son commandant, il était toujours d'apprêter à ses hommes les risques de la guerre. »

C'est la principale qualité du chef qui doit se montrer prodigue de ses peines, mais avare du sang de ses soldats. A l'autre, l'assaut est donné. Chaigne entre sa troupe, mais les obus pleuvent sur nos lignes ; il est frappé au cœur, il expire dans l'enthousiasme et ses yeux voiles lèvent la justice.

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légé à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

M. Deschanel prononce encore l'éloge funèbre de M. Georges Berry, député de Paris. Il salut le retour de M. Pasquier et adressa ses félicitations à M. Antoine Bozel, député de la Savoie, décédé de la maladie militaire à MM. Ybarnegey et Pierre Berger, cités à l'ordre du jour à M. Vandamme, Maurice Binder et Al. U. Margaine, inscrits au tableau de la légion d'honneur.

Les accidents du travail et les exploitations agricoles

Le décret du 10 mars appelle la suite de la commission du projet de loi ayant pour objet d'encourager aux exploitations agricoles la création sur les dépendances de l'exploitation

M. Tournay vient soutenir un décret tendant à ce que l'Etat assure au peu et place des exportations qui habitalement travaillent avec les marchands de leur hameau ou avec un ouvrier.

M. Maugier rapporte de la commission, tendant à amender l'ordonnance Tournay et demande à la Chambre de voter tout ce qui peut être nécessaire à l'application de l'ordonnance.

Le décret du 10 mars ne précise rien au sujet de l'ordonnance Tournay et il propose de rejeter la commission Tournay.

M. Fernand David fait observer que la commission de l'ordonnance Tournay a été créée par l'ordonnance de l'Assemblée nationale et qu'il devrait être proposé de l'extinction de la commission de l'ordonnance Tournay et de l'ordonnance de l'Assemblée nationale.

M. Bienvenu-Martin combat l'amendement Tournay et il ne suffit pas, en effet, de créer de nouvelles dispositions, mais d'éteindre celles déjà existantes, mais de la loi sur les accords du travail, mais également de l'ordonnance de l'Assemblée nationale.

Évidemment, l'amendement de M. Tournay est rejeté par 285 voix contre 186.

M. Quelléy développe un amendement tendant à soustraire à la loi les propriétaires, fermiers, métayers, exploitants des terres cultivables dont le revenu annuel est suffisamment élevé. M. Maugier, rapporteur, croit qu'il des gros propriétaires de laisser croire à l'agriculteur qu'il échappe à toute responsabilité du moment qu'il échappe à certaines dispositions de la présente loi. Il estime que si l'ordonnance n'a pas la valeur d'une exécution légale, malgré ce que prétend M. Quelléy, ne peut servir de base en l'espèce.

L'amendement Quelléy est envoyé à la commission.

Appliquant une série d'observations de MM. Boulard, Tournay et Lefebvre, le décret est levé.

Séance, jeudi prochain à 2 heures.

AU SENAT

Séance du jeudi, 29 avril

Séance ouverte à 4 h. 30, sous la présidence de M. Dubost.

On adopte le projet relatif aux dépenses de construction des deux ponts au niveau des villages d'Algérie.

La prochaine séance est fixée au jeudi 6 mai.

POIGNEE DE NOUVELLES

Paris, 29 avril. — Descaux et Mme Béchoff, dont le perevoit en révision à 66 ans, se sont pourvus devant la Cour de cassation, contre le jugement du premier conseil de guerre. Le moyen invoqué est que Descaux et Mme Béchoff doivent être considérés comme civils.

Paris, 29 avril. — M. Félix Duquenne, l'écrivain bien connu, critique dramatique appliquée, romancier apprécié, ancien directeur du théâtre de l'Odéon, puis du théâtre de la Porte-Saint-Martin, est décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Paris, 29 avril. — A Boston, pour la deuxième fois en dix ans, le boxeur Joe Jeanette est parvenu à triompher, dans un match en douze rounds, du fameux Sam Langford, en qui toutes les compétences voyaient le véritable champion du monde.

Après midi, les navires des flottes alliées sont arrivés à Mayenne, en face des fortifications de Chanak, après un parcours de huit mois dans le détroit.

Les villes de Matydos et Gallipoli ont été occupées par les alliés. Des prisonniers turcs et allemands ont été amenés à Lemnos et Tanatos.

LES COMBATS AUTOUR D'YPERS

London, 30 avril.

Le « Daily Telegraph » annonce que toutes les nouvelles révélations des frontières allemandes annoncent que des batailles terribles continuent à faire rage sur le front d'Ypres et de l'Yser, quoique légèrement diminuées.

Les Allemands sont réduits partout à la défensive et sont impuissants à renouveler leurs efforts d'offensive qui ont complètement échoué.

DANS LES CARPATHES

London, 30 avril.

Le « Daily Telegraph » dit que si les Russes peuvent se maintenir sur le ligne des Carpates les Autrichiens seront forcés bientôt d'abandonner le col d'Uzok.

On pense que les attaques acharnées des Autrichiens contre les positions russes, au nord et à l'est de Libitya, continueront au moins jusqu'à ce qu'un résultat définitif, bon ou mauvais soit obtenu.

Bucarest, 30 avril.

On apprend que les Russes ont bombardé mardi la caserne de Cernowitz, tuant plusieurs soldats autrichiens.

Avant de passer au vote sur l'ensemble, la commission a décidé d'entendre M. le ministre de la guerre.

se sont employés selon les besoins de l'armée et conformément à leurs aptitudes.

Article 5. — Les hommes des classes 1887 à 1914, exemplaires ou reformés, ainsi que les hommes dégagés par leur âge de toute obligation militaire, sont autorisés à continuer dans les services de l'armée et dans la mesure des besoins, pour la durée de la guerre et après vérification d'aptitude un engagement spécial pour un an pour leur droit.

Article 6. — Le remplacement des hommes visés aux articles 1 et 8 sera opéré par fractions, en commençant par les plus jeunes classes. Toutefois, les hommes dont le remplacement serait de nature à entraîner le fonctionnement des services ou la production des établissements de l'Etat ou travaillant pour l'armée, seront l'objet d'une liste motivée et signée par le chef responsable de la marche des services ou des établissements de l'Etat ou par l'officier chargé du contrôle des établissements civils. Il en sera fait mention sur leurs listes.

Autre part, la commission a pris en considération un amendement de M. Poncet, relatif au départ pour le front des grades ou hommes du service normal appartenant aux classes de l'armée active ou de la réserve et qui, jusqu'à présent, étaient restés dans les dépôts. Le rapporteur est chargé d'apporter à la commission un texte définitif sur l'amendement de M. Poncet.

Le 18 avril, son régiment est prévenu qu'il partira dans la nuit pour donner l'assaut à un des points les mieux gardés des positions allemandes. Cinq fois déjà, depuis octobre, nos troupes avaient attaqué ces bois, toujours elles avaient été arrêtées par de formidables barrages d'artillerie dissimulée dans les ruines de la forêt. Georges Chaigne sait l'importance capitale de cette mission ; il en connaît le péril.

Il est comme toujours plein de bravoure et de humeur ; avec sa grâce juvénile, il annonce la victoire. « M'épargnez le danger, il est même son commandant, il était toujours d'apprêter à ses hommes les risques de la guerre. »

C'est la principale qualité du chef qui doit se montrer prodigue de ses peines, mais avare du sang de ses soldats. A l'autre, l'assaut est donné. Chaigne entre sa troupe, mais les obus pleuvent sur nos lignes ; il est frappé au cœur, il expire dans l'enthousiasme et ses yeux voiles lèvent la justice.

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont pas terminé nos travaux et nos luttes, ont honoré de belles armes et légué à leurs enfants de telles vertus.

Grande leçon de respect, Messieurs, et grande leçon de tolérance ! L'heure est venue d'apprêter aux Français à ne point oublier et à garder leurs haines pour les ennemis de la patrie ! »

Nous les plurons avec nos chefs, nos compagnons d'armes qu'aujourd'hui nous avons la Gironde qui perd un des plus nobles espoirs, avec son jeune frère qui avait obtenu l'honneur de servir sous ses ordres. En soi-même, nous sommes ces hommes français aussi admirables que leurs fils, leurs épouses, leurs frères et qui, chaque jour, illustrent de traits sublimes la pensée de Michelet : « Les femmes sont mères de héros ». Comme Pierre Gautier, Paul Proust et Frédéric Chevalier, Georges Chaigne était un fils de parlementaire et ce nous est un tort de plus, d'autant à la gloire des fils, la mémoire des pères, et de nous dire que ceux qui ont vécu leur vie, qui n'ont